

3ème Conseil interministériel du Tourisme

ARTICLE

Le 19 juillet 2018, le 3ème Conseil interminsitériel s'est réuni, avec à l'ordre du jour 2 nouveaux sujets : l'accueil des touristes à l'occasion d'événements sportifs internationaux en France et la transformation numérique.

Edouard Philippe, Premier ministre :
"... nous voulons que les grands événements sportifs que la France va accueillir soient des catalyseurs d'attractivité touristique. La France peut s'enorgueillir d'être l'hôte de la coupe du monde de Rugby en 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 – comme de dizaines d'autres événements sportifs internationaux. Le second sujet consiste à prendre acte des transformations que le numérique implique pour le tourisme, secteur qui a été parmi les premiers et les plus profondément touchés par la révolution digitale.".

Pour en savoir plus, téléchargez ci-dessous le Dossier de presse du 3ème conseil interministériel du Tourisme avec en annexe la signature d'accords en marge du CIT :

- Contrats de destinations : quatre renouvellements et un nouveau contrat
- Convention entre l'État et Offices de Tourisme de France
- Convention entre les filières « Sport » et « Rencontres d'affaires et événementiel »
- Convention entre Atout France et le Groupe ADP — lancement du « MOOC Paris — Charles de Gaulle, la France accueille le monde »